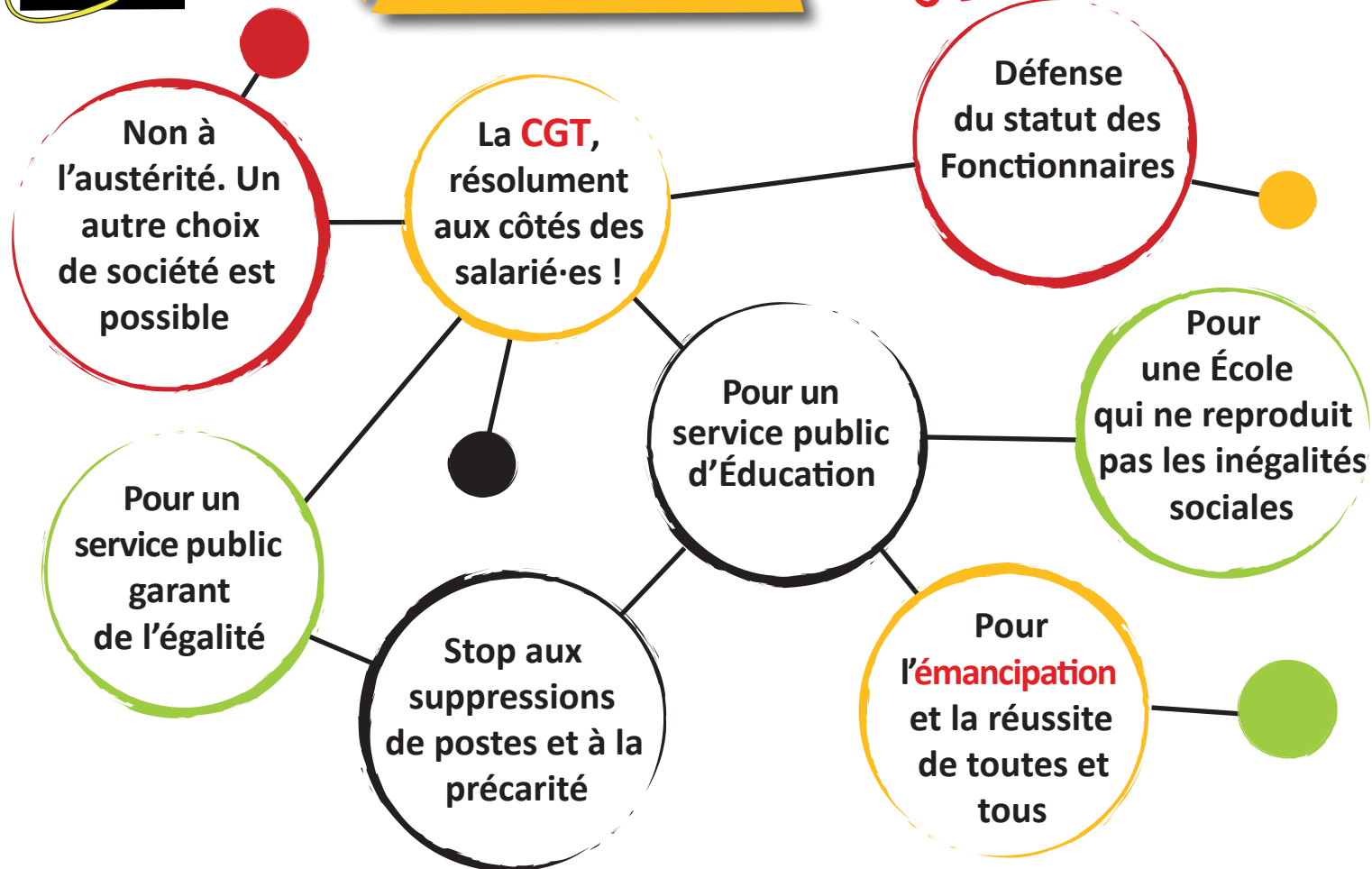


ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

de la FONCTION PUBLIQUE



AUGMENTER NOS SALAIRES !

- 🔊 Début des grilles à 1800 euros net minimum pour tous les personnels et revalorisation immédiate de 400 euros ;
- 🔊 augmentation significative et immédiate de la valeur du point d'indice ;
- 🔊 abrogation de toutes les formes de rémunération au mérite, dont le RIFSEEP et le PPCR.

GAGNER L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES !

- 🔊 Égalité salariale et suppression des discriminations dans le déroulement des carrières : fin du plafond de verre ;
- 🔊 lutte contre les violences sexistes et sexuelles au travail ;
- 🔊 mise en œuvre d'enseignements qui déconstruisent les préjugés de genre.

AMÉLIORER NOS CONDITIONS DE TRAVAIL !

- 🔊 Réduction du temps de travail pour tous et toutes ;
- 🔊 des moyens pour une réelle politique de prévention pour le bien-être au travail ; suppression du jour de carence ;
- 🔊 des créations de postes pour répondre aux besoins et la titularisation immédiate des précaires sans condition de concours ni de nationalité.

DIPLÔMES, QUALIFICATIONS : ÉMANCIPATION !

- 🔊 Une formation initiale délivrant une culture commune et des diplômes nationaux ;
- 🔊 des diplômes permettant l'insertion professionnelle et le libre choix des poursuites d'études ;
- 🔊 reconnaissance des qualifications, des diplômes dans les grilles salariales.

Le ministre prétend « viser l'excellence », faire des lycées professionnels des « Harvard du pro »... Dans la réalité, ses propositions menacent la voie professionnelle.



CONDITIONS DE TRAVAIL

Le développement de l'apprentissage : une menace pour les 18h !

Le lycée pro ne doit pas être l'antichambre d'une orientation progressive des élèves aux « meilleurs profils » vers l'apprentissage et la concentration des élèves en difficulté sociale et scolaire dans les classes de LP. Le mixage des publics, c'est l'annualisation du temps de service des enseignant-es !

CONDITIONS D'ÉTUDES

Les regroupements de spécialités dans des « grandes familles de métiers » : déspecialisation des formations et menaces pour les PLP de matières professionnelles !

Les secondes de détermination, mauvaise réponse aux vrais problèmes d'orientation, entraînent une déspecialisation professionnelle, menacent les postes et les conditions de travail.

L'affaiblissement des diplômes nationaux par les blocs de compétences.

La baisse des heures d'enseignement

Les suppressions pour les élèves de 9 à 11 semaines de cours en Bac Pro et de 2 à 6 semaines en CAP vont appauvrir la formation et réduire les possibilités de poursuite d'études. Les heures des enseignements disciplinaires vont être réduites et des milliers de postes seront supprimés ! Le ministère annonce un plan « social » pour les enseignant-es de la filière GA.

Les réformes précédentes (Bac Pro 3 ans, tout CCF...) ont déjà dégradé les conditions de travail des enseignant-es et d'études des élèves. Les politiques d'austérité, en entraînant des suppressions de postes, le développement de la précarité et le blocage des mutations, renforcent les difficultés.

LA CGT Educ'Action revendique un plan d'urgence pour les lycées professionnels :

- défendre le statut des PLP : pas d'annualisation du temps de service, pas de modification du calendrier scolaire, application de la pondération aux 1^{ère}, Term Bac Pro et CAP ;

- obtenir des moyens pour améliorer les conditions de travail et permettre la réussite des élèves : pas plus de 20 élèves par classe en Bac Pro et 12 en CAP, des grilles horaires hebdomadaires, des dédoublements, un classement en éducation prioritaire ;

- défendre une voie professionnelle sous statut scolaire qui permet l'émancipation, la poursuite d'études et l'insertion professionnelle : défense du cadre national des diplômes, fin du tout CCF au profit d'épreuves ponctuelles, refus des blocs de compétences. Une formation débouchant sur des qualifications validées par des diplômes reconnus nationalement, garantie pour la rémunération et les conditions de travail des futur-es salarié-es ;

- adapter les parcours aux besoins des élèves et aux spécificités des formations : parcours en 3 ou 4 ans selon les besoins, maintien des horaires disciplinaires, création de classes passerelles vers le Bac Pro ou le BTS pour une formation professionnelle qualifiante.

CGT Educ'Action

263 rue de Paris
case 549 - 93515
Montreuil cedex

01.55.82.76.55
unsen@ferc.cgt.fr
www.cgteduc.fr